

11 Comment préparer l'entrée dans le supérieur ?

I Etat des lieux

A l'aide des statistiques nationales de réussite au DEUG suivant les filières et compte tenu de la série du baccalauréat, il a été constaté que ce taux était relativement faible pour une réussite en 2 ans, mais que le choix de la série du baccalauréat était prépondérante, les bacs généraux constituant une meilleure formation, le bac S, le plus polyvalent, restant le plus favorable dans toutes les filières du DEUG. Cette constatation montre la nécessité d'un enseignement général solide et peu spécialisé pour un projet d'études universitaires longues.

Des élèves de série technologique ont relevé la concurrence qu'ils rencontrent pour l'entrée en IUT et même en BTS, de la part de leurs camarades de série générale.

Il a été rappelé que l'entrée dans le supérieur ne concerne pas que le DEUG.

D'autres voies sont offertes aux bacheliers, dont l'espérance de réussite est souvent supérieure : CPGE, Ecoles spécialisées, Ecoles d'ingénieur à préparation intégrées, BTS, IUT, formation par alternance ... La préparation à l'entrée dans le supérieur se doit de répondre à tous ces projets, ce qui n'est pas toujours facile au sein d'une même classe lorsque les niveaux et les objectifs diffèrent.

Enfin, le groupe s'est interrogé sur le bien fondé de promouvoir une formation Bac + 2 pour toute une classe d'âge, ce qui dévalorise de fait nombre d'orientations vers une professionnalisation plus précoce, moins abstraite qui pourtant trouverait des débouchés, les entreprises manquant de personnel technique qualifié.

II Questions prospectives

1. « Comment faire un sorte que le lycée prépare mieux aux études supérieures ? »

On nous a souvent répété que le but de l'Education Nationale serait de former 80 % de bacheliers et de destiner tout lycéen à un bac + 2. Nous nous interrogeons sur le bien fondé de cette assertion. Ne faudrait-il pas au contraire développer d'autres voies de réussite, sans nécessairement survaloriser le baccalauréat, qui devient ainsi dans l'esprit de chacun une norme sociale ?

En imposant à tous un enseignement général long, on refuse de reconnaître les différentes compétences individuelles qui peuvent s'exprimer par des aptitudes abstraites, concrètes, techniques, artistiques ou relationnelles alors que simultanément, on dévalorise le Bac pour obtenir ce fameux taux de 80 %.

Dans l'hypothèse d'un projet personnel de l'élève vers des études supérieures, certaines dispositions permettraient de favoriser cet accès :

- Création d'une section adaptée aux élèves qui désirent s'orienter vers une voie paramédicale (ex. infirmier) ou de Professeur des Ecoles : seule la voie S actuelle est assez polyvalente, mais l'exigence en mathématiques et physiques rebute certains élèves. Nous manquons alors d'infirmières, ce qui est pourtant le projet professionnel de bien des élèves, et les Professeurs des Ecoles n'accèdent plus à leur métier que par une spécialisation littéraire, situation préoccupante pour la formation future des enfants.
- Restaurer une vraie voie à dominante scientifique pour pallier au manque dramatique de vocations scientifiques.
- Pour développer l'autonomie des élèves et leur faciliter l'aptitude à travailler dans le supérieur, des activités comme les TPE ont été instaurées. Mais leur pratique se surajoutant à un programme toujours plus ambitieux mais de moins en moins approfondi, cela n'a fait qu'ajouter un travail supplémentaire en confisquant le peu de temps qu'il restait aux élèves pour un vrai travail personnel.

- Pour aider les élèves en échec scolaire ou subissant les aléas d'un défaut d'orientation, on pourrait leur donner une véritable information sur les métiers qui leur sont accessibles par de courts stages en entreprise ou des rencontres régulières avec des professionnels.

2. *« Faut-il garantir à tous les bacheliers technologiques et professionnels l'entrée en BTS ou en IUT ? »*

Cette proposition est doublement pernicieuse. D'une part il ne paraît pas souhaitable d'imposer ces deux années à des jeunes qui désirent entrer dans la vie active, et d'autre part cette entrée automatique dévaloriserait pour tous et le bac technique ou professionnel, à l'instar du brevet, et la formation dispensée dans le supérieur.

Par contre, en raison de la concurrence dans ces écoles entre étudiants issus de la voie générale et des voies techniques et professionnelles, on pourrait généraliser l'instauration d'un quota. Toutefois, si les étudiants des voies techniques et professionnelles sont en situation plus défavorable dans ces études, n'est-ce pas parce qu'on a accordé dans leur formation un poids très important aux matières techniques en négligeant l'enseignement général ?

Parallèlement à cette mesure, il conviendrait de développer largement les formations de BTS en alternance qui séduiraient bien des étudiants si leur accès était facilité et qui ont l'avantage d'intégrer plus facilement ces jeunes dans les entreprises.

Enfin, la vie professionnelle s'allongeant et la mobilité s'accroissant, on devrait faciliter pour de jeunes travailleurs les allers retours entre l'entreprise et une formation complémentaire, et mieux développer la formation continue qualifiante tout au long de la vie professionnelle.

3. *« Pour limiter les échecs en DEUG, faut-il introduire une sélection des étudiants à l'entrée de l'université ? »*

Dans le cursus scolaire et universitaire, une sélection est nécessaire. Le problème réside sur le moment où faire cette sélection.

Le bac tel qu'il est accordé actuellement ne correspond plus à un premier examen universitaire. Il est devenu un examen de fin d'études secondaires avec droit automatique à l'accès à l'université, ce qui est un non sens.

Il faudrait rechercher à établir une adéquation entre les séries de bac et les filières universitaires choisies par les étudiants, tout en conservant des modalités d'accès aux étudiants dont le profil semblerait à priori inadéquat.

4. *« pour accroître les ressources des universités, faudrait-il augmenter nettement les droits d'inscription tout en élargissant le système de bourses ? »*

Nous nous opposons unanimement et catégoriquement à cette proposition. Les ressources de l'université doivent provenir de l'impôt payé par tout citoyen, par subvention de l'Etat. La solution préconisée reviendrait à condamner les étudiants des classes moyennes, ceux dont les deux parents travaillent et qui n'ont droit ni à une bourse ni à une chambre universitaire. De plus elle introduit un lien entre droit d'inscription et bourse.

Par contre, une gestion plus fine et plus judicieuse des bourses pourrait être obtenue en faisant davantage intervenir les résultats universitaires et le mérite des étudiants dans le maintien de ces bourses, pour éviter une frange d'étudiants qui viennent pointer pour toucher leur bourse et la conservent par le jeu de réorientations successives.